

Service animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
SR

29

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Il est proposé d'attribuer, aux associations socio-éducatives, les subventions suivantes pour un montant total de 5 020 €.

Les subventions sont consenties d'une part sous la forme d'une participation financière à la mise en place d'un projet et d'autre part, à l'achat de matériel, à l'organisation d'une manifestation.

1) AIDE AU PROJET :

L'association SOS Racisme souhaite organiser de septembre 2010 à mai 2011, en lien avec le Centre Georges Lacour et l'Association Messine Interfédérale et Solidaire de la Patrotte, un projet intitulé « Contre l'homophobie, Moteur ... Action ». Ce projet, adressé au public adolescent du secteur Metz-Nord Patrotte, sera construit autour d'ateliers réguliers de sensibilisation à la lutte contre toutes formes de discrimination et plus particulièrement contre l'homophobie (ateliers débats, atelier d'écriture du scénario, atelier de conception vidéo). La finalité de cette action est la réalisation de courts métrages mettant en avant le sujet abordé, et qui feront l'objet de projections dans les classes des adolescents ayant participé à la réalisation de ce projet, mais aussi à l'Hôtel de Ville.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 7 000 €. Des demandes de financement ont été faites auprès du Conseil Régional (1 500 €), du Conseil Général (1 000 €), de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (1 500 €) et de partenaires privés (500 €). Il est proposé d'accorder 2 000 €.

2) PARTICIPATION À L'ACHAT DE MATÉRIEL :

L'association au Four et à Mesure qui occupe des locaux au Centre Socioculturel de la Grange aux Bois, rue du Bois de la Dame souhaite renouveler le matériel utilisé pour leur activité de création de poupées et d'objets décoratifs en porcelaine. Il est proposé d'accorder 410 €, soit 20% du coût total.

3) FINANCEMENT D'UNE MANIFESTATION :

Dans le cadre de l'édition 2010 de Metz Plage, l'association Zikamine souhaite organiser un temps d'échange musical sur l'espace du plan d'eau en proposant 4 temps de concerts, chaque vendredi en fin d'après midi. L'idée est de créer un espace guinguette à proximité de la péniche du Théâtre de la Lucarne offrant la possibilité au public de découvrir chaque semaine un artiste issu du tissu musical messin.

L'association assurera l'organisation technique, la scénographie, la programmation et la régie des concerts.

L'association sollicite une subvention de 2 610 € (pour rémunérer les artistes et les techniciens, l'achat de matériel et la communication autour de cet évènement).

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

DECIDE d'accorder les subventions suivantes pour un montant 5 020 €.

1) AIDE AU PROJET :

- Association SOS Racisme 2 000 €

2) PARTICIPATION À L'ACHAT DE MATÉRIEL :

- Association Au Four et à Mesure 410 €

3) FINANCEMENT D'UNE MANIFESTATION :

- Association Zikamine 2 610 €

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI